

# ECOLE ELEMENTAIRE



**ECOLE SAINT-EXUPERY**

PRESENTATION DES BATIMENTS

**Lot : Entretien des locaux**

**Annexe A**

# ECOLE ELEMENTAIRE

**ECOLE SAINT-EXUPERY**

## DESCRIPTIF

L'école est composée de 3 bâtiments

Le Bâtiments n° 1 a été construit début du 20ème siècle

Le Bâtiments n° 2 a été construit en 1972

Le bâtiment n°3 est un préfabriqué



Les deux premiers bâtiments abritent les 8 salles de classes

- BAT 1 Surface totale : 260 m<sup>2</sup>
- BAT 2 Surface totale : RDC : 470 m<sup>2</sup> & NIV 1 : 320 m<sup>2</sup>
- BAT 3 Surface totale : 140 m<sup>2</sup>

**Surface total au sol + /- 1200 m<sup>2</sup>**

**BATIMENT 1**

Surface totale : 260 m<sup>2</sup>

- 3 classes de 50 m<sup>2</sup>
- 2 Sanitaires enfant collectif ouvrant sur l'extérieur
- Le reste de la surface est composé d'un couloir vestiaire et réserve.



## BATIMENT 2

Surface totale : RDC : 470 m<sup>2</sup>

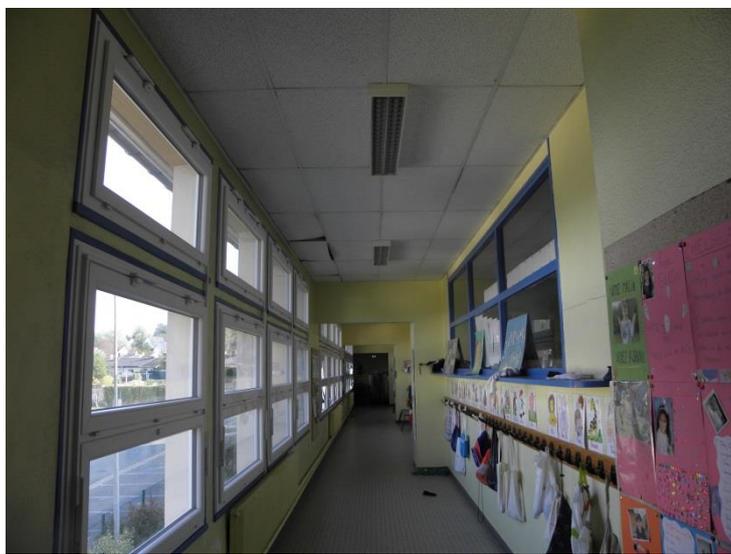
- 2 classes de 55 m<sup>2</sup>
- 1 escalier menant au débarras
- 1 escalier
- 1 Bureau de la directrice / point d'eau (28 m<sup>2</sup>)
- 1 Salle activité de 150 m<sup>2</sup>,



## ECOLE ELEMENTAIRE

Surface totale : NIVEAU 1 : 320 m<sup>2</sup>

- 3 classes
- Sanitaire adulte
- Le reste de la surface est composé dégagement, 2 escaliers et débarras



## BATIMENT 3

Surface totale : 206,33 m<sup>2</sup>

- 3 Salles d'activités
- 1 Sanitaire enfant



## Annexe A

### STOCKAGE DES PRODUITS :

- D'une manière générale on veillera à limiter au maximum les quantités de produits stockés au sein de l'école.

- Les lieux de stockage des produits se répartiront de la manière suivante :

Un local de stockage général : ce lieu servira de réserve pour les produits d'entretien utilisés sur l'ensemble de l'école et si possible des locaux de stockage satellites sur chaque bâtiment ou étage.

- Idéalement une personne sera chargée de la gestion du lieu de stockage central.

- Le mode de gestion du lieu de stockage central devra être établi par écrit. Celui-ci devra permettre d'identifier :

- Les quantités de produits sortant du local
- Les dates de sortie des produits

- Idéalement les dates d'approvisionnement des lieux de stockage satellites devront être régulières et programmées (exemple : tous les premiers vendredis de chaque mois)

- Une quantité maximale stockée devra être fixée pour chaque lieu de stockage satellite.

- Les lieux de stockage (central et satellites) devront avoir les caractéristiques suivantes :

- Être équipés d'un système d'aération naturel ou artificiel
- Étagères de rangement en plastique équipées de bacs de rétention
- Produits stockés à une hauteur de 1,20 m maximum
- Produits incompatibles stockés dans des bacs de rétention séparés
- Local fermé à clés
- Local réservé aux produits et matériel d'entretien

- Conditionnement des produits :

Les produits resteront conditionnés dans leur récipient d'origine. En cas d'utilisation de récipients de transvasement, ceux-ci devront être étiquetés.

En cas d'utilisation de récipients de reconditionnement, ceux-ci devront être étiquetés conformément à la réglementation

On veillera à ce que le volume de chaque bidon soit inférieur ou égal à 10 litres afin de limiter les contraintes lors des manutentions et transvasements.